

- aspects psychologiques, pédagogiques et sociaux du placement
- problèmes déontologiques

Enfin, toute recherche doit être critique vis-à-vis d'elle-même. La réflexion sur ses propres contenus et méthodes de travail doit obligatoirement faire partie de toute démarche scientifique.

Une des enquêtes réalisées récemment par le National Children's Bureau dans le comté de Warwickshire touche à un des problèmes majeurs du travail socio-éducatif: En effet, à Warwickshire, la dernière institution de placement pour enfants (cas sociaux) a été fermée et on a essayé de drainer tous les enfants en cas de besoin vers le placement familial ou des formes de prise en charge alternatives. 215 enfants ont été suivis pendant 15 mois. L'enquête a révélé que ce changement radical dans la politique de placement n'était pas du tout un acte arbitraire, comme d'aucuns auraient voulu faire croire, mais le résultat d'une évolution démographique très particulière à cette région-là. L'enquête a également prouvé que le taux de réussite des placements en famille est sensiblement le même que pour les institutions. Seuls, les enfants provenant de minorités ethniques avaient plus de difficultés d'intégration que les autres enfants. **David BERRIDGE (GB)**, le directeur scientifique du NCB qui a mené cette enquête remarque à la fin qu'ici encore, on a omis de demander l'avis des usagers, c.à.d. des enfants. En général, la recherche devrait d'avantage tenir compte de cet aspect. La ratification de la Convention des Nations Unies sur les Droits des enfants va certainement avoir une influence positive sur ce point.

Si on parle des différents domaines, dans lesquels la recherche peut se faire, il faut également parler de l'objet de la recherche dans le domaine socio-éducatif, c. à. d. l'homme, l'enfant, etc. et du sujet, c'est à dire du chercheur lui-même et enfin du contexte historique, économique et social. Au congrès de Luxembourg, **Erich Otto GRAF (CH)** a analysé cette question pour conclure que l'objet se constitue dans un processus interactif dont l'analyse nous donne des indications sur les intérêts impliqués.

La recherche dans le domaine socio-éducatif a le devoir de faire en permanence une analyse critique du terrain qu'elle doit explorer et une auto-réflexion afin d'être à la merci de courants pédagogiques ou politiques à la mode.

L'exemple de Hildegard HETZER, psychologue allemande très connue et qui restait toujours très discrète sur une certaine période de sa vie montre

que la démarche que propose GRAF n'est pas un fantasme: Lors du 3e Reich, H. HETZER a mis son savoir en matière de psychologie d'enfants au service des Nazis pour sélectionner des enfants polonais "récupérables" pour une éducation en Allemagne. On imagine ce qui est arrivé aux autres.

Et si on parle de réflexion et d'autocritique dans la recherche et dans le travail quotidien, l'idée d'un code déontologique surgit immédiatement. Beaucoup de professions médicales, paramédicales et sociales possèdent un tel code et j'en connais quelques uns élaborés par des associations professionnelles du secteur socio-éducatif en Europe.

Partant d'un certain nombre de cas de violence et d'abus sexuels dont furent victimes des enfants en placement, **Matha MATTINGLY (USA)** de l'université de Pittsburgh, en considérant la vulnérabilité particulière de ces enfants, décrit les démarches faites aux Etats-Unis pour mettre en place un code déontologique pour mieux protéger les droits des enfants en placement.

Ce code devrait être le "résultat d'une réflexion organisée et systématique sur les objectifs et méthodes du travail socio-éducatif" et qu'est-ce que cela pourrait être sinon que de la recherche. La recherche porteuse du message déontologique?

Dans certains cas, la recherche critique sur les modes de prise en charge d'enfants et d'adolescents en difficultés a amené les personnes impliquées dans ce travail de mettre en question leurs méthodes de travail et de chercher d'autres solutions. C'est le cas pour **Juliaan Van ACKER (NL)**, pendant longtemps directeur de maisons d'éducation fermées pour jeunes filles délinquantes en Belgique.

Convaincu par le fait que la prise en charge de ces jeunes filles délinquantes par une institution fermée et leur séparation avec leurs familles ne résoudrait aucun problème, Van ACKER s'est résolument tourné vers le travail social intensif dans les familles et le maintien de l'enfant à problèmes dans son milieu d'origine. A l'université de Nijmegen en Hollande, ce "projet familial" a été suivi de près et évalué. La philosophie du projet et qu'il ne faut pas marginaliser d'avantage des familles déjà marginalisées en leur enlevant leurs enfants. Il faut, au contraire, par des contacts intensifs, valoriser ces familles et les aider à découvrir les aspects positifs de leur comportement. Les familles sont les partenaires des intervenants (ou thérapeutes) et ces derniers ne sont que les médiateurs.